



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27/02/2004

L'Assemblée générale ordinaire de Bénin-Découvertes, s'est déroulée le 27/02/2004 à partir de 19h dans une salle de l'Ecole Nationale vétérinaire de Lyon à Marcy-l'Etoile.

Etaient présents: Théodore ALOGNINOUBA, Président, Jean-Paul VANNIER, Vice-président, Jean-Claude BERGER, Trésorier, Jacky BERARD, Secrétaire, Augustine PETITPIERRE, Marcel PETITPIERRE, Christian MALHOMME, Dieudonné GUEDEGBE, Michèle-Jehanne SOURD-LAUZIER.

Absents excusés: Brigitte DUBY, Charles ETAIX, Suzanne ETAIX, Michel BÉRANGER, Hélène ARNOUD, Pierre ARNOUD, LAPLACE, D VEROT, Antoine HANGNOUN, Hortense AUGÉ, Michel DUPRE, Philippe MIQUEL, Colette BALANDIN, Anne Charlotte LAMOTTE d'INCAMPS, Catherine FREMIOT, Claude BONAZZA, Jacques ROUSSEAU, Claude RAMONT.

L'Ordre du jour comportait les points suivants:

1. Rapport moral et d'activités du Président,
2. Rapport financier du Trésorier
3. Discussion des deux rapports et vote quitus (propositions et débats)
4. Renouvellement du Conseil d'administration
5. Questions diverses ☐ Cotisations 2004.

Après le mot de bienvenue du Président, la réunion se déroule selon son ordre du jour.

Point 1: Rapport d'activités

- * Notre Association est confrontée à de nombreuses difficultés ☐
 - difficulté de réunir les adhérents en AG malgré leur réponse positive aux appels de dons (question de calendrier, beaucoup aussi sont plus des bienfaiteurs que militants)
 - difficulté de réunir des fonds extérieurs
 - difficulté de trésorerie qui rime avec difficulté de respecter les devis sollicités pour les travaux (délai trop long entre prévision et réalisation)
- * Et pourtant, la recherche de fonds extérieurs se poursuit ☐
 - auprès du Grand Lyon
 - auprès du Conseil général (Vice-Président J. MEYER)
 - auprès de l'Agence inter-Gouvernementale de la Francophonie
 - auprès de nos adhérents à travers les appels exceptionnels
- * Et pourtant aussi nos réalisations continuent ☐
 - remblais et dallage du 2^e module
 - lissage (crépi) du 2^e module
 - portes et vantaux pour les 2 modules

"BÉNIN-DÉCOUVERTES pour la COOPÉRATION et le DÉVELOPPEMENT"

Association loi 1901 – Récépissé n° 0691042588

10 rue Benoît Bernard, 69008 LYON

Télécopie : 04 72 73 32 16

- remise d'ouvrages (1200 à la Mairie d'Abomey et 780 à l'École)
- remise de T-shirt et ballon de foot aux jeunes du quartier et de l'École

* Et pourtant enfin, nos partenariats se renforcent☐

- les élèves de 1^{ère} de l'Institution St Joseph de Tassin sont allés à Abomey remettre du matériel scolaire aux élèves.
- contact avec la terminale BEP Métiers de la Comptabilité du Lycée Orsel de Oullins pour une aide financière dans le cadre de leur projet professionnel.

* Que reste-t-il à faire pour achever les travaux des six classes?

- les finitions☐
 - tableaux dans les classes
 - lissage intérieur du 1^{er} module
 - électricité, peinture
- les équipements☐
 - table-bancs pour les salles de classe
 - bureau pour les Maîtres
- nos autres projets pour l'École☐
 - cantine scolaire avec le groupement des femmes
 - bibliothèque et salle de sports aménagée
 -

* Quelles priorités pour le prochain mandat du CA☐

- faire aboutir le projet nutrition et protection sanitaire
- explorer d'autres sources de financement (Fête béninoise, avec tombola et vente d'objets...)
- le prochain bureau devrait se donner une feuille de route bien cadrée si nous voulons atteindre nos objectifs.

Point 2: Rapport financier

Rapport fait par le Trésorier JC Berger (page 3 et 4), étayé par les documents comptables.

Il en ressort☐

- que notre Association, malgré la faiblesse de ses moyens, continue son œuvre pour faire vivre une École primaire de 250 élèves,
- que cette action continue surtout grâce à l'engagement de nos adhérents qui n'ont pas hésité à répondre aux appels exceptionnels aux dons (certains dons vont jusqu'à 300).

Point 3: Discussion des deux rapports☐Quitus, Projets et Perspectives.

Un débat riche s'instaure autour de ces deux rapports.

Les priorités du prochain CA, c'est finir l'aménagement et l'équipement des salles de classe.

Quant au projet de cantine scolaire, le devis présenté à l'A.I.F. est de 18.500 pour une demande de 10.500 . . Rechercher d'autres sources de financement.

Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Point 4: Elections au Conseil d'administration

Renouvellement de 3 membres sur 9 du Conseil d'administration selon nos statuts.

Nous avons noté une démission collective de Six membres☐ ALOGNINOUBA, BÉRARD, BERGER, BOULANJON, SOURD-LAUZIER, VANNIER.

Une seule nouvelle candidature proposée, celle de Mme Hortense AUGÉ.

Ont été élus ou re-élus☐ l'unanimité: ALOGNINOUBA, AUGÉ, BÉRARD, BERGER, SOURD-LAUZIER, VANNIER. Le CA 2004 est donc composé de ces élus auxquels il faut ajouter les élus de 2003, GUEDEGBE, ROBIN et SINSIN notre Représentant permanent au Bénin. Il se réunira très rapidement pour élire un bureau.

Il a été décidé que les membres du CA seront systématiquement invités aux réunions du bureau. Michèle-Jehanne est nommée Responsable du "Comité d'organisation des festivités" pour préparer la "soirée-vente béninoise".

Point 5: Questions diverses

* Le Président présente des mini-projets d'une ONG du Bénin (CADELUP) qui sollicite notre aide pour avoir des sponsors. Des volontaires pourront prendre ce dossier en charge.

* Les montants des cotisations pour 2004 sont

Membres actifs	20
Membres actifs + aide à la scolarisation	30
Membres bienfaiteurs	plus

* Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30. Les adhérents présents ont été invités à prendre le pot de l'amitié.

Fait à Lyon, le 7 Mars 2004.

Pour le Bureau,
Le Secrétaire

Jacky Bérard

ANNEXE

Assemblée Générale du 27 Février 2004.

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2003.

Dépenses

De la dernière A G au 27 Février 2004 **9094,72 €** (59 657,45 F)

Dont : 1952,41 € de dépenses relatives aux opérations particulières d'enlèvement du container du Grand Lyon (transit, dédouanement, et autres frais), opérations subventionnées par le Grand Lyon (voir "Recettes"). Il s'agit d'une opération blanche, nos cartons de livres et autres dons étant même embarqués dans ce container.

7142,31 € pour l'ensemble des autres dépenses.

5879, 05 €

pour la construction de l'école :

- Remblai et dallage du 2^{ème} module
- Crépissage ou lissage des murs du 2^{ème} module
- Portes et vantaux pour les deux modules
- 2000 € de paiement en retard de la main-d'œuvre.

600 €	pour :		
	- les frais d'écolage des enfants		
	- et pour participer au salaire d'un instituteur.		
663,26 €	pour les dépenses de l'association.		
	- 255,96 €	Timbres	
	- 154,99 €	Assurance MAIF	
	- 92,80 €	Déplacement	pour dossier
Francophonie			
	- 70,00 €	Divers – fleurs	
	- 56,01 €	Frais de réunions et d'AG	
	- 33,50 €	Envoi d'espèces au Bénin par	
Western Union.			

Recettes

De l'année fiscale 2003 **7646,00 €** (50 154,47F)

Dont : 2000,00 € de subvention du grand Lyon.
1000,00 € de don de Monsieur Meyer Conseiller Général du Rhône.
4646,00 € de dons de l'ensemble des membres de l'association.
Soit 600 € de plus qu'en 2002 sur ce dernier poste de recettes avec 20 donateurs de moins mais grâce à l'appel à de nouveaux dons, en Novembre, qui a rapporté 2169 € émanant, pour l'essentiel, de membres ayant déjà précédemment cotisés.

Le bilan recettes et dépenses présente ainsi un solde négatif de 1448,72 €
(9502,98 F)

Déficit couvert par les surplus 2002 liés à des subventions exceptionnelles sur l'exercice précédent.

Pour mémoire : 3049,00 € de la Fondation du GODF
762,25 € de l'Association Tristan duché de Dijon
1219,59 € de solde de la subvention de la

Francophonie (AIF).

Compte tenu du solde positif du compte bancaire de 3025,48 € en début d'exercice,
le solde actuel s'établi à 1576,76 €.

Le trésorier : Jean-Claude Berger.

Compte approuvé par l'Assemblée générale qui en a donné quitus : Lyon, le 27 Février 2004.